TERRITOIRE DE LA CHARENTE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018- 2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018- 2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : . CH Camille Claudel . Clinique Santé Mentale Villa Bleue	2	2 : . CH Camille Claudel . Clinique Santé Mentale Villa Bleue	2	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
Hospitalisation de jour	4 : CH Camille Claudel (1 sur La Couronne et 3 sur Angoulême)	4	4 : CH Camille Claudel (1 sur La Couronne et 3 sur Angoulême)	4	
Centre de crise	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
Centre de post-cure	err carrine clauder	1	eri carmine ciadaci	1	
Appartement thérapeutique	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
Placement familial thérapeutique	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
Hospitalisation de nuit					
Hospitalisation de jour	8: CH Camille Claudel (2 sur La Couronne ; 2 sur Angoulême ; 1 sur Cognac; 1 sur Barbezieux-St -Hilaire; 1 sur Chasseneuil Sur Bonnieure; 1 sur Ruffec)	8	8: CH Camille Claudel (2 sur La Couronne ; 2 sur Angoulême ; 1 sur Cognac; 1 sur Barbezieux-St -Hilaire; 1 sur Chasseneuil Sur Bonnieure; 1 sur Ruffec)	8	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1: CH Camille Claudel	1	1: CH Camille Claudel	1	

TERRITOIRE DE LA CHARENTE-MARITIME

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	7 : 3 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 du CH de Saintes 1 du CH de Jonzac 1 SARL L'Hippocrate 1 SAS Villa du Parc	7	7: 3 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 du CH de Saintes 1 du CH de Jonzac 1 SARL L'Hippocrate 1 SAS Villa du Parc	7	
Hospitalisation de jour	8 : 4 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré- Aunis; 2 du Centre Hospitalier de Saintes; 2 du CH de Jonzac	8	8 : 4 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré- Aunis; 2 du Centre Hospitalier de Saintes; 2 du CH de Jonzac	10	développement des prises en charge en ambulatoire
Hospitalisation de nuit	1 CH de Jonzac	1	1 CH de Jonzac	1	
Centre de crise	1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis	1 à 2	1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis	1 à 2	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	2: 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 CH de Saintes	2 à 3	2: 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 CH de Saintes	2 à 3	
Placement familial thérapeutique	2 : 1 CH de Jonzac 1 CH de Saintes	3	2 : 1 CH de Jonzac 1 CH de Saintes	3	

TERRITOIRE DE LA CHARENTE-MARITIME

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis 1 Association Rénovation	3	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis 1 Association Rénovation	3	
Hospitalisation de jour	10: 3 CH de Saintes 4 CH de Jonzac 2 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis 1 Association Rénovation	10	10 : 3 CH de Saintes 4 CH de Jonzac 2 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis 1 Association Rénovation	10	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis (Hôpital Marius Lacroix - La Rochelle)	1	1 : CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis (Hôpital Marius Lacroix - La Rochelle)	1	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis 1 CH de Jonzac	3	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis 1 CH de Jonzac	3	

TERRITOIRE DE LA CORREZE

TERRITOIRE DE LA CORREZE					
Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE		•		<u> </u>	
Hospitalisation complète	8: 6 CH Pays d'Eygurande (sites Brive la Gaillarde, Ussel, Merlines, Monestier Merlines) 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	8	8: 6 CH Pays d'Eygurande (sites Malemort sur Corrèze, Ussel, Merlines, Monestier Merlines) 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	8	
Hospitalisation de jour	4: 2 CH Pays d'Eygurande 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	6	4 : 2 CH Pays d'Eygurande 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	6	
Hospitalisation de nuit	2 : 2 CH Pays d'Eygurande sites de Brive La Gaillarde et Ussel	2	2 : 2 CH Pays d'Eygurande sites de Malemort sur Corrèze	2	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	1 : CH Pays d'Eygurande - site de Malemort sur Corrèze	1	1 : CH Pays d'Eygurande - site de Brive la Gaillarde	1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète					
Hospitalisation de jour	1 : CH Dubois Brive	1	1 : CH Dubois Brive	1	
Hospitalisation de nuit					
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH Dubois Brive	1	1 : CH Dubois Brive	1	

TERRITOIRE DE LA CREUSE

TERRITOIRE DE LA CREUSE	T				
Activité-Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : 1 Clinique Chatelguyon 1 CH Saint Vaury	2	2 : 1 Clinique Chatelguyon 1 CH Saint Vaury	2	
Hospitalisation de jour	8: CH Saint Vaury: 3 sur le site de Guéret, 1 sur St Vaury; 1 sur Blessac; 1 sur La Souterraine; 1 sur Bourganeuf; 1 sur Boussac	8	8: CH Saint Vaury: 2 sur le site de Guéret, 2 sur St Vaury; 1 sur Blessac; 1 sur La Souterraine; 1 sur Bourganeuf; 1 sur Boussac	8	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Saint Vaury	1	1 : CH Saint Vaury	1	
Centre de crise					
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1	1 : Clinique Chatelguyon-Viersat	1	
Placement familial thérapeutique	1 : CH Saint Vaury	1	1 : CH Saint Vaury	1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète					
Hospitalisation de jour	2 : CH Saint Vaury 1 sur Guéret et 1 sur La Souterraine	2	2 : CH Saint Vaury 1 sur Guéret et 1 sur La Souterraine	2	
Hospitalisation de nuit					
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1: CH Saint Vaury	1	1 : CH Saint Vaury	1	

TERRITOIRE DE LA DORDOGNE

TERRITOIRE DE LA DORDOGNE					
Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	6 : 3 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon- Ménestérol, Bergerac) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire (Sarlat)	6	6 : 3 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon- Ménestérol, Bergerac) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire (Sarlat)	6	
Hospitalisation de jour	7 : 4 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon- Ménestérol, Bergerac, Nontron) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire	7	7 : 4 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon- Ménestérol, Bergerac, Nontron) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire	7	
Hospitalisation de nuit	1 : Fondation John Bost	1	1 : Fondation John Bost	1	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Vauclaire (Bergerac)	1	1 : CH Vauclaire (Bergerac)	1	
Hospitalisation de jour	4 : 3 CH Vauclaire (sites de Mussidan, Bergerac, Montpon - Ménestérol) 1 CH de Périgueux	4	4: 3 CH Vauclaire (sites de Mussidan, Bergerac, Montpon - Ménestérol) 1 CH de Périgueux	4	
Hospitalisation de nuit					
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		1		1	

TERRITOIRE DE LA GIRONDE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	20: 1 Clinique Anouste; 3 Montalier; 2 CH Perrens; 3 Association Rénovation; 4 CH Cadillac; 1 Clinique Béthanie; 1 Fondation John Bost; 1 UGECAM d'Aquitaine; 1 Maison de santé Les Pins; 1 Clinique Les Horizons; 1 CH de Libourne; 1 HIA Robert Picqué	13	20: 1 Clinique Anouste; 3 Montalier; 2 CH Perrens; 3 Association Rénovation; 4 CH Cadillac; 1 Clinique Béthanie; 1 Fondation John Bost; 1 UGECAM d'Aquitaine; 1 Maison de santé Les Pins; 1 Clinique Les Horizons; 1 CH de Libourne; 1 HIA Robert Picqué	13	
Hospitalisation de jour	32: 1 Clinique Anouste; 12 CH Perrens; 1 Association Rénovation; 1 MGEN; 1 INICEA; 5 CH Cadillac; 1 clinique Béthanie; 2 SHMA; 4 CH Libourne; 3 Montalier; 1 UGECAM d'Aquitaine	32	32: 1 Clinique Anouste; 12 CH Perrens; 1 Association Rénovation; 1 MGEN; 1 INICEA; 5 CH Cadillac; 1 clinique Béthanie; 2 SHMA; 4 CH Libourne; 3 Montalier; 1 UGECAM d'Aquitaine	33	développement des prises en charge en ambulatoire
Hospitalisation de nuit	9: 1 CH Perrens; 2 Association Rénovation; 2 CH Cadillac; 1 UGECAM d'Aquitaine; 3 Montalier	8 à 9	9: 1 CH Perrens; 2 Association Rénovation; 2 CH Cadillac; 1 UGECAM d'Aquitaine; 3 Montalier	8 à 9	
Centre de crise		1	1 : CH Perrens	1	
Centre de post-cure	1 Clinique Les Horizons	10	1 Clinique Les Horizons	10	
Appartement thérapeutique	1 CH Cadillac	5	1 CH Cadillac	5	
Placement familial thérapeutique	1 CH de Libourne	2 à 3	1 CH de Libourne	2 à 3	

TERRITOIRE DE LA GIRONDE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	5 : 1 CHU Bordeaux; 1 CH Perrens; 2 CH Cadillac; 1 CH Libourne	5	5 : 1 CHU Bordeaux; 1 CH Perrens; 2 CH Cadillac; 1 CH Libourne	5	
Hospitalisation de jour	21: 1 Association St Vincent de Paul; 1 CHU Bordeaux; 6 CH Perrens; 6 CH Cadillac; 1 Association Rénovation; 1 ARI; 4 CH Libourne - Clinique Béthanie	21	21: 1 Association St Vincent de Paul; 1 CHU Bordeaux; 6 CH Perrens; 6 CH Cadillac; 1 Association Rénovation; 1 ARI; 4 CH Libourne - Clinique Béthanie	21	
Hospitalisation de nuit		0 à 1		0 à 1	
Centre de crise	1 CH Perrens	1	1 CH Perrens	1	
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 CH Libourne	3	2 CH Libourne ; CH Perrens	3	

TERRITOIRE DES LANDES

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018- 2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018- 2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	3: 1 CHI Mont de Marsan et du Pays des Sources; 1 CH Dax; 1 Clinique Maylis	3	3: 1 CHI Mont de Marsan et du Pays des Sources; 1 CH Dax; 1 Clinique Maylis	3	
Hospitalisation de nuit	1: CHI Mont de Marsan et du Pays des sources	1	1 : CHI Mont de Marsan et du Pays des sources	1	
Hospitalisation de jour	9: 4 CH Mont de Marsan (sites de Mont de Marsan, Parentis en Born, Montfort en Chalosse, Aire / Adour); 2 CH Dax (Dax et St Vincent de Tyrosse); 1 CMPA; 1 Clinique Maylis, 1 clinique Hegaldia sud Landes	9	9: 4 CH Mont de Marsan (sites de Mont de Marsan, Parentis en Born, Montfort en Chalosse, Aire / Adour) ; 2 CH Dax (Dax et St Vincent de Tyrosse); 1 CMPA; 1 Clinique Maylis, 1 clinique Hegaldia sud Landes	9	
Centre de crise		1 à 2		1 à 2	
Centre de post-cure		1 à 2		1 à 2	
Appartement thérapeutique		2		2	
Placement familial thérapeutique	1: CHI Mont de Marsan et du Pays des sources	2	1 : CHI Mont de Marsan et du Pays des sources	2	

TERRITOIRE DES LANDES

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018- 2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018- 2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	2: 1 CHI Mont de Marsan et du Pays des Sources; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	2	2: 1 CHI Mont de Marsan et du Pays des Sources; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	2	
Hospitalisation de nuit	1 : clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1	1 : clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1	
Hospitalisation de jour	6: 3 CHI Mont de Marsan et du Pays des sources; 1 CH Dax; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France), 1 Clinique Maylis	7	7: 3 CHI Mont de Marsan et du Pays des sources; 1 CH Dax; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France), 1 Clinique Maylis, 1 IEAJA Biscarosse	88	développement des prises en charge en ambulatoire
Centre de crise	1 : 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1 à 2	1 : 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1 à 2	
Centre de post-cure	1 : 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1	1 : 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1	
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		2		2	

TERRITOIRE DU LOT-ET-GARONNE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	1 : 1 CH La Candélie	1	1 : 1 CH La Candélie	1	
Hospitalisation de nuit	1: 1 CH La Candélie	1	1 : 1 CH La Candélie	1	
Hospitalisation de jour	4: CH La Candélie (1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Bias)	4	4: CH La Candélie (1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Bias)	4	
Centre de crise		1	1 : CH La Candélie	1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	1 : CH La Candélie	1	1 : CH La Candélie	1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH La Candélie	1	1 : CH La Candélie	1	
Hospitalisation de nuit	1 : CH La Candélie	1	1 : CH La Candélie	1	
Hospitalisation de jour	5: CH La Candélie (1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Villeneuve Sur Lot; 1 à Fumel)	5	5: CH La Candélie (1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Villeneuve Sur Lot; 1 à Fumel)	5	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH La Candélie	1	1 : CH La Candélie	1	

TERRITOIRE NAVARRE-COTE BASQUE

Zones	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	4: 1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 1 CH de la Côte Basque; 1 clinique Mirambeau	4	4: 1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 1 CH de la Côte Basque; 1 clinique Mirambeau	4	
Hospitalisation de nuit	2 : 1 clinique Château Caradoc; 1 CH de la Côte Basque	2	2 : 1 clinique Château Caradoc; 1 CH de la Côte Basque	2	
Hospitalisation de jour	6: 1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 3 CH de la Côte Basque (sites Bayonne, St Jean de Luz, Cambo-les- Bains); 1 clinique Mirambeau	6	6: 1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 3 CH de la Côte Basque (sites Bayonne, St Jean de Luz, Cambo-les- Bains); 1 clinique Mirambeau	6	
Centre de crise	1 : CH de la Côte Basque	1	1 : CH de la Côte Basque	1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	

TERRITOIRE NAVARRE-COTE BASQUE

Zones	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées		
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE							
Hospitalisation complète	1 : CH de la Côte Basque	1	1 : CH de la Côte Basque	1			
Hospitalisation de nuit							
Hospitalisation de jour	3 : 1 Clinique Château Caradoc et 2 CH de la Côte Basque (sites de Bayonne)	3	3 : 1 Clinique Château Caradoc et 2 CH de la Côte Basque (sites de Bayonne)	3			
Centre de crise							
Centre de post-cure							
Appartement thérapeutique							
Placement familial thérapeutique		1		1			

TERRITOIRE BEARN-SOULE

Zones	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2: 1 CH des Pyrénées 1 centre de soins Clinéa	2	2: 1 CH des Pyrénées 1 centre de soins Clinéa	2	
Hospitalisation de nuit	2 : CH des Pyrénées (dont Foyer Bernadotte)	2	2 : CH des Pyrénées (dont Foyer Bernadotte)	2	
Hospitalisation de jour	7 : 6 CH des Pyrénées, 1 centre de soins Clinéa	8	7 : 6 CH des Pyrénées, 1 centre de soins Clinéa	8	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure	0 (suite à correction d'erreur : pas d'autorisation pour le CH des Pyrénées)	1	0	1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 (1 CH des Pyrénées)	1	1 (1 CH des Pyrénées)	1	
Hospitalisation de nuit	2 (2 CH des Pyrénées (Pau et Montvert /Jurançon))	2	2 (2 CH des Pyrénées (Pau et Montvert /Jurançon))	2	
Hospitalisation de jour	6 (1 centre de soins Clinéa ; 5 CH des Pyrénées (sur les sites de Pau, Nay, Orthez, Oloron -Sainte - Marie, Jurançon))	6	6 (1 centre de soins Clinéa ; 5 CH des Pyrénées (sur les sites de Pau, Nay, Orthez, Oloron -Sainte - Marie, Jurançon))	6	
Centre de crise					
Centre de post-cure		0 à 1		0 à 1	
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 (1 CH des Pyrénées)	1	1 (1 CH des Pyrénées)	1	

TERRITOIRE DES DEUX-SEVRES

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	3: 2 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	3	3: 2 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	3	
Hospitalisation de nuit	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	2	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	2	
Hospitalisation de jour	7 : 4 CH de Niort; 3 CH Nord-Deux-Sèvres	9	8 : 4 CH de Niort; 3 CH Nord-Deux- Sèvres; 1 MEDIPSY/Ramsay Santé Niort	9	
Centre de crise	1 : 1 CH de Niort	1	1: 1 CH de Niort	1	
Centre de post-cure	20	1	2 311 30 11101	1	
Appartement thérapeutique	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	2	2: 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	2	
Placement familial thérapeutique	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	2	2: 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux- Sèvres	2	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : 1 CH de Niort	1	1: 1 CH de Niort	1	
Hospitalisation de nuit					
Hospitalisation de jour	3 : 1 CH de Niort; 2 CH Nord-Deux- sèvres	3	3: 1 CH de Niort; 2 CH Nord-Deux- sèvres	3	
Centre de crise Centre de post-cure Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1: 1 CH de Niort	1	1: 1 CH de Niort	1	

TERRITOIRE DE LA VIENNE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : CH Henri LABORIT (sites de Poitiers et Nieuil L'Espoir)	2	2 : CH Henri LABORIT (sites de Poitiers et Nieuil L'Espoir)	2	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Henri LABORIT	1	1 : CH Henri LABORIT	3	développement des prises en charge en ambulatoire
Hospitalisation de jour	6 : CH Henri LABORIT (3 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 sur Loudun; 1 sur Nieuil L'Espoir)	6	6 : CH Henri LABORIT (3 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 sur Loudun; 1 sur Nieuil L'Espoir)	6 à 7	développement des prises en charge en ambulatoire
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure	1 : CH Henri LABORIT (site Saint-Benoit)	1 à 2	1: CH Henri LABORIT (site Saint-Benoit)	1 à 2	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique	1 : CH Henri LABORIT (site de Poitiers)	2	1 : CH Henri LABORIT (site de Poitiers)	2	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	2: CH Henri LABORIT (foyer 3 logis) CH Henri LABORIT (Jacques Cœur)	2	2 : CH Henri LABORIT (foyer 3 logis) CH Henri LABORIT (Jacques Cœur)	2	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Henri LABORIT (site de Poitiers)	1	1 : CH Henri LABORIT (site de Poitiers)	2	développement des prises en charge en ambulatoire
Hospitalisation de jour	5 : CH Henri LABORIT (2 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 Fontaine -Le -Comte; 1 sur Sèvres-Anxaumont)	5	5 : CH Henri LABORIT (2 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 Fontaine -Le -Comte; 1 sur Sèvres-Anxaumont)	6	développement des prises en charge en ambulatoire
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH Henri LABORIT (site de Poitiers)	1	1 : CH Henri LABORIT (site de Poitiers)	1	

TERRITOIRE DE LA HAUTE-VIENNE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : CH Esquirol Clinique Santé Mentale Saint Maurice	2	2 : CH Esquirol Clinique Santé Mentale Saint Maurice	2	
Hospitalisation de jour	13: 12 CH Esquirol (8 sur Limoges; 1 sur Magnac Laval; 1 sur Saint Junien; 1 sur Saint Léonard de Noblat; 1 sur Saint Yrieix La Perche) 1 Clinique Santé Mentale St Maurice	13	13 : 12 CH Esquirol (8 sur Limoges; 1 sur Magnac Laval; 1 sur Saint Junien; 1 sur Saint Léonard de Noblat; 1 sur Saint Yrieix La Perche) 1 Clinique Santé Mentale St Maurice	13	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Esquirol	1	1 : CH Esquirol	1	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1 à 2		1 à 2	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Esquirol	1	1 : CH Esquirol	1	
Hospitalisation de jour	2 : CH Esquirol	3	3 : 2 CH Esquirol ; 1 IEAJA de la Haute-Vienne	3	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Esquirol	1	1 : CH Esquirol	1	
Centre de crise		0 à 1		0 à 1	
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		1		1	